



Par notre **propre**
énergie

Mauricie



La réduction de la
consommation de pétrole
en Mauricie

Plan d'action régional
2014-2020



Mise à jour :
Décembre 2014



remerciements

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie tient à remercier tous les participants de la Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie pour leur temps et leur précieuse collaboration. Merci!

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie tient également à remercier les partenaires suivants :

Partenaires principaux



Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques



Partenaire majeur



Partenaires de soutien

	<p>Lise St-Denis Députée/M.P. Saint-Maurice—Champlain</p> <p><i>Bureaux de circonscription Constituency Offices</i></p> <p>Bureau principal / Main Office 632, 6ième Avenue /632, 6th Avenue Grand-Mère QC G9T 2H5 Tél./Tel. :819-538-5291 / 1-866-255-4822 Télec. /Fax: 819-538-7624</p>	
---	---	---

	<p>NPD</p> <p>Fier partenaire du CRE Mauricie et du projet « Par notre PROPRE énergie ».</p> <p>Robert Aubin Député fédéral de Trois-Rivières</p> <p>214, rue Assomption Trois-Rivières (288.281) Tél. : 819 371 1562 - Téléc. : 819 371 5812</p>	
---	---	---

Coordination

Patrick Simard, Directeur

Rédaction

Steven Roy Cullen, Agent de développement en environnement

Table des matières

Liste des tableaux et figures	ii
Introduction	1
1 Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole	2
1.1 Vision	2
1.2 Composition	2
1.3 Structure organisationnelle	6
2 Principaux constats du portrait énergétique régional	8
3 Plan d'action.....	9
4 Mise en œuvre	16
4.1 Groupe d'action en transports.....	16
4.2 Groupe d'action en agriculture	19
4.3 Comité de communication régional	21
4.3.1. Résultats du Forum sur la réduction de la consommation de pétrole	23
4.3.2. Résultats de la tournée de conférences.....	24
4.4 Comité jeunesse.....	25
4.5 Identification des conditions de réussite	25
Annexe 1	
Composition des groupes d'action et des comités de travail	26
Annexe 2	
Pistes d'actions	30
Annexe 3	
Plan de communication régional.....	37

Liste des tableaux et figures

Tableau 1.1	Composition de la <i>Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie</i>	4
Tableau 3.1	Système de cotes employé pour prioriser les actions	9
Tableau 3.2	Actions « indispensables » à la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie.....	11
Tableau 4.1	Projet de relance de la navette entre Trois-Rivières et Shawinigan.....	18
Tableau 4.2	Projet d'implantation de stationnements incitatifs pour covoitureurs interurbains à Shawinigan et Trois-Rivières	19
Tableau 4.3	Projet-pilote visant l'implantation d'un système de récupération de chaleur sur les silos employés pour le séchage du grain	21
Tableau 4.4	Forum sur la réduction de la consommation de pétrole.....	22
Tableau 4.5	Résultats du Forum sur la réduction de la consommation de pétrole	23
Tableau 4.6	Tournée de conférences devant des instances mauriciennes de mobilisation, de concertation et de prise de décisions	24
Tableau 4.7	Résultats actuels de la tournée de conférences	25
Figure 1.1	Structure organisationnelle de la <i>Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie</i>	6

Introduction

Depuis 2009, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) coordonne une démarche de mobilisation nationale sur les enjeux énergétiques. Cette démarche porte plus spécifiquement sur la dépendance de notre société moderne au pétrole, une source d'énergie dont la consommation ou, devrait-on dire, la surconsommation menace notre environnement, notre santé et notre économie.

En 2009, la démarche de mobilisation, intitulée à l'époque *Les Rendez-vous de l'énergie*, visait à entamer la réflexion, la concertation et la mobilisation sur les enjeux liés à la consommation québécoise du pétrole. Cette première phase s'est clôturée avec la tenue du premier *Forum québécois sur l'énergie* à Shawinigan en novembre 2011. Ce forum a donné lieu à l'adoption d'une déclaration reconnaissant la dépendance du Québec envers le pétrole et le besoin de s'y attarder.

C'est à la suite des *Rendez-vous de l'énergie* que les conseils régionaux de l'environnement du Québec se sont vus octroyer le mandat de réaliser des portraits énergétiques régionaux et d'élaborer une première mouture de plans d'actions régionaux pour la réduction de la consommation de pétrole. Intitulée *Par notre PROPRE énergie*, cette deuxième phase faisait appel à de multiples expertises réunies au sein de tables de concertation régionales afin d'aboutir à des plans d'actions adaptés à la réalité des différentes régions, mais aussi aux diverses réalités de leurs acteurs socio-économiques.

Au cours de l'automne 2012 et de l'hiver 2013, la *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie* coordonnée par le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie s'est réunie à de multiples reprises afin de produire un plan d'action des plus exhaustifs possibles pour s'attaquer à la consommation de pétrole dans la région. Le présent document est le fruit du travail accompli par cette table.

Les prochains chapitres présentent la vision, la composition et le fonctionnement de la *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie*, retracent les principaux constats du portrait énergétique régional desquels découlent les actions proposées, listent les actions selon la priorisation effectuée et identifient les grandes lignes de la mise en œuvre du plan d'action.

1 Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole

La *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie* a vu le jour à l'été 2012. Son premier mandat consistait à produire le présent plan d'action en prenant en considération les constats du portrait énergétique régional. Depuis, elle s'est vue confier un autre mandat afin d'amorcer la mise en œuvre de deux ou trois actions comprises dans le plan.

Au cours de ces deux mandats, la table de concertation régionale a vu sa composition et sa structure évoluer. Malgré cette évolution, la vision qui inspire les travaux de la table est demeurée inchangée.

Les paragraphes suivants exposent la vision, la composition et la structure organisationnelle de la *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie*.

1.1 Vision

Le fait d'assurer la prospérité sociale, environnementale et économique de la Mauricie par la réduction de la consommation de pétrole est au cœur de l'énoncé de vision régionale qui se lit comme suit :

« Faire de la réduction de la consommation de pétrole et du développement de technologies énergétiques environnementales les piliers du développement durable de la région de l'Énergie. »

Le résultat de cette vision est une région où l'économie « *se caractérise par un faible taux d'émissions de gaz à effets de serre, l'utilisation rationnelle et durable des ressources limitées et l'inclusion sociale* » (Alliance Switch, 2014). Ainsi, c'est une région qui aura réussi sa transition vers une économie verte, soit une économie au service des gens et de l'environnement. C'est aussi une région qui aura limitée son urbanisation en densifiant ses quartiers et en assurant une mixité de services de proximité. Enfin, ce sera une région où la majorité de la population aura accès à un système de transport collectif efficace et rapide.

1.2 Composition

Les membres de la *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie* ont été sélectionnés par le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie afin d'assurer la plus grande représentativité possible des secteurs socioéconomiques de la région. Par ailleurs, une priorité a été accordée aux acteurs déjà impliqués dans le secteur de l'énergie et de l'efficacité énergétique.

Fait à noter, malgré une pause de quelques mois entre ses deux mandats, la table de concertation régionale a conservé la plupart de ses membres. Ainsi, seuls cinq membres ont choisi ou ont été contraints de se retirer de la démarche *Par notre PROPRE énergie Mauricie* en cours de route. Il s'agit des représentants du Centre local de développement de Shawinigan, de la Commission scolaire de l'Énergie, du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, de la MRC de Mékinac et de l'Association Québécoise de la Maîtrise de l'Énergie (AQME). Ces anciens membres ont néanmoins demandé de recevoir les mises à jour concernant la mobilisation régionale.

Afin de combler les sièges vacants, le CRE Mauricie a réalisé de nouvelles invitations au moment de convoquer les membres pour le début du deuxième mandat. Ces invitations ont été adressées à des organisations dont la présence apparaissait pouvoir bonifier le résultat des travaux de la table. Des invitations ont été adressées, notamment, à la Ville de Shawinigan, à la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le tableau 1.1 expose la composition de la table de concertation en Mauricie en date de la mise à jour du présent document.

Tableau 1.1 Composition de la Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie

#	Organisation	Prénom	Nom	Titre ou fonction
1	Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	Kodjo	Agbossou	Directeur, École d'ingénierie
2	Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E)	Donald	Angers	Président-directeur général intérimaire Directeur développement des affaires
3	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)	Sandra	Baron	Conseillère en aménagement du territoire
4	Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la MRC de Maskinongé	Marie-Pier	Bédard	Conseillère en développement local et durable
5	Corporation de Transports collectifs (CTC) de la MRC de Maskinongé	Valérie	Bellerose	Directrice
6	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Hélène	Bernard	Conseillère en agroenvironnement
7	Forum Jeunesse Mauricie	Isabelle	Bordeleau	Directrice générale
8	Ville de Shawinigan	Jeanne	Charbonneau	Coordonnatrice Développement durable
9	SADC de la Vallée de la Batiscan	Sabrina	Cholette	Conseillère en développement durable
10	MRC de Maskinongé	Isabelle	Demers	Coordonnatrice, Service d'aménagement et de développement du territoire
11	SADC du Centre-de-la-Mauricie	Sylvie	Lavergne	Directrice du développement et des communications
12	Roulons VERT	André	Lavoie	Directeur général
13	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)	Éric	Leclair	Conseiller aux affaires régionales
14	Société de Transport de Trois-Rivières (STTR)	Catherine	Pellerin	Conseillère en ressources humaines
15	Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie	Martine	Perrin	Conseillère en développement

#	Organisation	Prénom	Nom	Titre ou fonction
16	Centre National en Électrochimie et en Technologies Environnementales Institut du carbone et de l'efficacité énergétique	Marc-André	Saint-Yves	Responsable de la formation spécialisée et chargé de projet
17	Ville de Trois-Rivières	Julien	St-Laurent	Spécialiste en environnement
18	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie (FUPAM)	Michel	Tessier	Conseiller en aménagement
19	Ministère des Transports (MTQ)	Danielle	Tremblay	Conseillère, Recherche et planification
20	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)	Louise	Trudel	Ingénieure



1.3 Structure organisationnelle

Tel que mentionné en introduction du présent chapitre, la *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie* a vu sa structure évoluée au cours de ses deux mandats. Afin d'aboutir à un plan d'action des plus complets possibles lors du premier mandat, il était opportun de conserver la pluridisciplinarité de la table de concertation. Par contre, afin de rendre le travail plus opérationnel pour le deuxième mandat qui consistait essentiellement à amorcer la mise en œuvre de deux ou de trois actions, il était nécessaire de sous-diviser les membres de la table de concertation en groupes et comités sectoriels. Les membres ont choisi de se doter de deux groupes d'action et de deux comités de travail.

Les groupes d'action ont été formés selon les secteurs d'intervention priorités par les membres, soit ceux du transport et de l'agriculture. De plus, les membres voulaient s'assurer de prendre en compte les réalités urbaines et rurales de la Mauricie. Les actions prévues au plan d'action dans le secteur du transport concernent davantage les milieux urbains, alors que les actions dans le secteur agricole concernent davantage les milieux ruraux.

Les comités de travail ont été formés pour assurer, d'une part, l'implication de la jeunesse mauricienne (Comité jeunesse) et, d'autre part, la communication de la démarche *Par notre PROPRES énergie Mauricie* et de ses résultats (Comité de communication régionale). Le premier comité a pour mandat de réaliser une action concrète sur le terrain en rapport avec la réduction de la consommation de pétrole et au choix des jeunes qui le compose. En ce qui concerne le comité de communication régionale, son mandat est d'organiser et de participer à des activités pour diffuser les raisons d'être de la démarche et les bons coups en matière de réduction de la consommation de pétrole. La figure 1.1 illustre la structure organisationnelle adoptée pour la démarche *Par notre PROPRES énergie* en Mauricie et son intégration au sein de la structure provinciale.

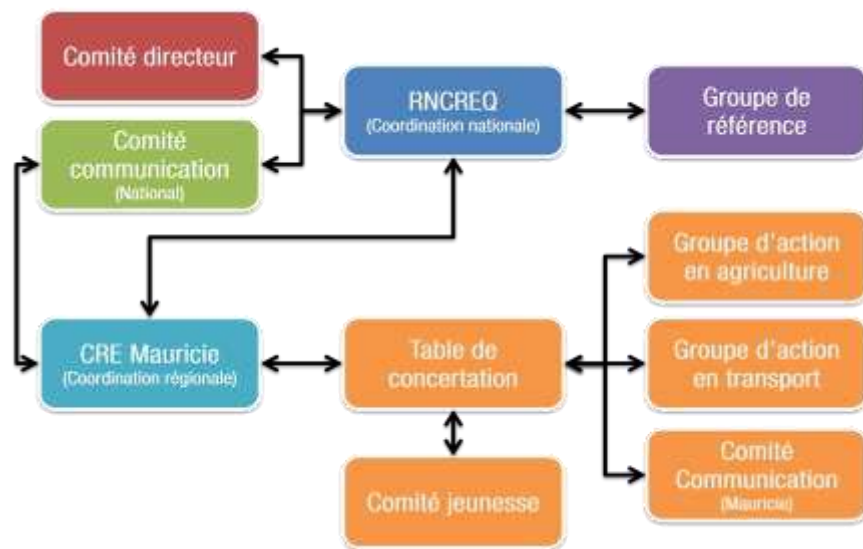


Figure 1.1 Structure organisationnelle de la Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie

La coordination et la composition des groupes d'action et des comités de travail ont été déterminées de manière volontaire. Les membres ayant indiqué leur intérêt à faire partie du comité jeunesse agissent davantage en tant qu'observateurs, alors que la sélection des jeunes membres a été confiée au Forum jeunesse Mauricie. La composition des groupes d'action et des comités de travail en date de la présente mise à jour est disponible à l'annexe 1..



2 Principaux constats du portrait énergétique régional

Le portrait énergétique régional réalisé en 2012 a permis de déceler d'importantes problématiques concernant la consommation d'énergies fossiles en Mauricie. Les 12 principaux constats suivants se dégagent du portrait énergétique régional.

1. 50 % de la consommation énergétique des Mauriciens concerne le pétrole et le gaz naturel
2. La consommation de pétrole des Mauriciens est principalement due aux secteurs du transport des personnes et du transport des marchandises
3. Plusieurs propriétaires de véhicules détiennent plus d'un véhicule
4. Le nombre de véhicules par 100 habitants dépasse la moyenne provinciale
5. Le territoire mauricien affiche une faible densité de population et une forte présence de maisons individuelles indiquant une faible mixité
6. L'utilisation des modes de transport alternatifs à l'auto-solo est faible
7. La consommation du gaz naturel en Mauricie est principalement attribuable aux secteurs commercial et industriel
8. Le volume de gaz naturel consommé par client de Gaz Métro est plus important en Mauricie que dans le reste du Québec
9. Il existe en Mauricie toutes les expertises nécessaires au développement et au déploiement de technologies énergétiques environnementales
10. La Mauricie présente un bon potentiel pour le déploiement de techniques et de technologies employant l'énergie solaire ou la géothermie
11. La Mauricie, en tant que région de l'Énergie, dispose d'un bon potentiel de production d'hydroélectricité
12. La biomasse forestière offre des possibilités intéressantes de substitution aux énergies non renouvelables dans les secteurs du territoire situés à proximité des forêts exploités.

Partant de ces constats et de l'énoncé de vision adoptée, les membres de la *Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie* ont proposé de nombreuses actions potentielles pour la région. Bien qu'il leur était impossible de fixer un objectif global de réduction de la consommation de pétrole en raison d'un manque de statistiques régionales, les membres de la table de concertation ont déterminé qu'il était nécessaire de renverser la tendance de consommation à la hausse afin d'améliorer, plutôt qu'empirer, la santé sociale, environnementale et économique de la région.



3 Plan d'action

Le plan d'action pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie adopté en mars 2013 comprend 6 secteurs d'intervention, 23 objectifs, 71 objectifs spécifiques et 110 actions. Il est le résultat d'une série de rencontres de travail de la table de concertation régionale. Les actions proposées proviennent des membres de cette table et du Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie.

Tous les secteurs d'intervention, les objectifs, les objectifs spécifiques et les actions inscrits au plan d'action ont fait l'objet d'une validation au cours d'une rencontre de la table de concertation tenue en décembre 2012. Lors de cette rencontre, les membres ont eu à répondre aux questions suivantes :

- Y a-t-il des actions avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord?
- Aimeriez-vous préciser le libellé de certaines actions?
- Êtes-vous d'accord avec la structure du plan d'action?
- Êtes-vous d'accord avec les acteurs responsables proposés et les indicateurs de suivi?
- Êtes-vous d'accord avec les secteurs d'intervention proposés dans le plan d'action? Serait-il nécessaire de retirer des secteurs ou d'ajouter des secteurs (ex. Industriel)?
- Croyez-vous qu'il serait pertinent d'ajouter des cibles et des échéances au plan d'action? Si oui, comment devrions-nous procéder pour déterminer ces cibles et échéances?

Les réponses à ces questions ont signifié le retrait de certaines actions inscrites au plan d'action. Malgré tout, le volume de ce dernier demeurait important. Ainsi, lors d'une seconde rencontre convoquée en janvier 2013 pour procéder à une ultime validation du plan d'action, les membres de la table de concertation ont été appelés à prioriser les actions.

Afin de parvenir à prioriser l'ensemble des actions inscrites au plan d'action, les membres de la table de concertation régionale ont adopté une méthodologie simple et rapide impliquant un système de trois cotes. Le tableau 3.1 expose ce système.

Tableau 3.1 Système de cotes employé pour prioriser les actions

COTE	SIGNIFICATION
1	Action indispensable
2	Action nécessaire
3	Action souhaitable

L'attribution des cotes s'est réalisée selon l'évaluation subjective de la faisabilité globale des actions et de leur efficacité à réduire la consommation de pétrole. À tour de rôle, les membres ont été invités à attribuer une cote pour chacune des actions. Lorsque nécessaire, une discussion suivait pour tenter d'obtenir un consensus.



Les acteurs autour de la table de concertation régionale proviennent de milieux différents. Leurs compétences respectives divergent selon ces milieux. Ainsi, les membres de la table ont décidé qu'il serait de la responsabilité des groupes d'action de parvenir à une priorisation plus précise des actions selon leur secteur d'intervention.

Parmi les 110 actions considérées lors de la priorisation, 37 ont été cotées « indispensables » (1), 33 ont été cotées « nécessaires » (2) et 40 ont été cotées « souhaitables » (3). Les groupes d'action formés en juin dernier ont ainsi eu à choisir leur action, dont l'amorce de la mise en œuvre doit se faire en 2014-2015, parmi les 37 actions cotées « indispensables ».

Outre la priorisation des actions, le secteur du transport a été priorisé au regard des résultats du portrait énergétique régional. En effet, le transport est responsable de plus de 70 % de la consommation de pétrole au Québec. De plus, le nombre de véhicules en circulation par habitant est plus élevé en Mauricie comparativement à la moyenne provinciale. Ainsi, c'est le secteur dans lequel les membres de la table de concertation régionale jugeaient pouvoir faire le plus de gains en termes de réduction de la consommation de pétrole en Mauricie. Le choix du premier groupe d'action lors de la rencontre de la table de concertation en juin 2014 reflète cette priorisation de secteur.

Le plan d'action adopté par la table de concertation régionale ne comprend pas d'orientations. Étant donné la priorisation par secteur et ensuite par action, il s'avère moins pertinent d'adopter des orientations globales pour la démarche. De plus, tel que mentionné, les membres de la table de concertation ont demandé aux groupes d'actions de parvenir à une priorisation plus précise. Il revient donc à chacun de ces groupes de se donner une orientation durant la phase 2014-2015 de la démarche. Le tableau 3.2 liste les 37 actions jugées « indispensables ». Les autres pistes d'actions sont listées à l'annexe 2.



Tableau 3.2 Actions « indispensables » à la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie

ACTIONS INDISPENSABLES				
Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels	Échéance (CT=Court terme, MT=Moyen terme, LT=Long terme)
1. TRANSPORT DES PERSONNES				
1.1 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus des sociétés de transport collectif de la Mauricie	1.1.1 - Modifier la technologie de propulsion	1.1.1.1 - Remplacer les autobus conventionnels en fin de vie par des autobus électrique, hydrogène ou hybride	Sociétés de transport collectif	MT à LT
	1.1.3 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	1.1.3.1 - Équiper les autobus conventionnels de systèmes de réduction de la consommation de carburant	Sociétés de transport collectif	CT à MT
1.2 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus servant au transport écolier	1.2.1 - Modifier la technologie de propulsion	1.2.1.1 - Remplacer au moins un autobus conventionnel en fin de vie par un autobus électrique, hydrogène ou hybride à chaque année	Transporteurs scolaires	CT
	1.2.2 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	1.2.2.1 - Équiper les autobus conventionnels de systèmes de réduction de la consommation de carburant	Transporteurs scolaires	CT à MT
	1.2.4 - Éviter le fonctionnement au ralenti	1.2.4.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	Transporteurs scolaires	CT
1.3 - Réduire la consommation de pétrole des flottes de taxis de la Mauricie	1.3.1 - Modifier la technologie de propulsion	1.3.1.1 - Inciter les propriétaires de taxi à remplacer leur véhicule en fin de vie par un véhicule électrique, hybride ou au gaz naturel	Regroupements de propriétaires de taxis et Conseil régional de l'environnement	CT
1.4 - Améliorer la desserte en transport collectif entre les pôles urbains et industriels de la Mauricie et de la périphérie	1.4.2 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	1.4.2.1 - Relancer et bonifier le service de navette du Réseau de transport de la Mauricie	Réseau de transport de la Mauricie	CT à MT
		1.4.2.3 - Développer un horaire fixe de passages de la navette du Réseau de transport de la Mauricie	Réseau de transport de la Mauricie	CT à MT

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels	Échéance (CT=Court terme, MT=Moyen terme, LT=Long terme)
1. TRANSPORT DES PERSONNES (Suite)				
1.6 - Promouvoir le transport collectif	1.6.1 - Améliorer l'accessibilité au transport collectif	1.6.1.1 - Encourager l'instauration de passes universelles (ex. cartes étudiantes servant en tant que passe) ou de gratuité des transports collectifs pour les employés / étudiants	Roulons VERT	MT
	1.6.2 - Réduire le temps d'attente et le temps de déplacement en transport collectif	1.6.2.1 - Arrimer les horaires des transports collectifs aux besoins des utilisateurs, en particulier, les employés et étudiants	Sociétés de transport collectif, ICI	MT
	1.6.5 - Assurer un support aux sociétés de transport collectif afin qu'elles disposent des ressources humaines et financières nécessaires à l'octroi d'un service adéquat	1.6.5.1 - Explorer la faisabilité d'instaurer une taxe municipale sur l'essence dédiée au transport collectif	Villes et municipalités	MT à LT
1.7 - Promouvoir le transport actif	1.7.4 - Améliorer la sécurité du transport actif	1.7.4.4 - Sanctionner l'utilisation des bandes cyclables comme moyen de stationnement	Villes et municipalités	MT à LT
1.8 - Promouvoir le covoiturage ou l'autopartage	1.8.2 - Stimuler la demande pour le covoiturage	1.8.2.2 - Dédier des espaces de stationnement pour les covoitureurs et/ou l'autopartage	Propriétaires de stationnements	MT
1.9 - Assurer une complémentarité des divers modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo	1.9.1 - Améliorer la planification des déplacements domicile-travail	1.9.1.1 - Appliquer le plan de mobilité durable pour la Mauricie	MTQ	MT
1.10 - Gérer autrement les aires de stationnement	1.10.1 - Effectuer une discrimination positive afin de prioriser l'accès à certains types de population	1.10.1.1 - Vendre des permis de stationnement annuels en accordant une priorité aux utilisateurs provenant de l'extérieur du périmètre urbain desservi par les transports collectifs	Propriétaires de stationnements	CT

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels	Échéance (CT=Court terme, MT=Moyen terme, LT=Long terme)
2. TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VÉHICULES DE SERVICE				
2.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service	2.1.2 - Modifier la technologie de propulsion	2.1.2.1 - Remplacer au moins un véhicule de transport des marchandises ou de service conventionnel en fin de vie par un véhicule électrique, hydrogène ou hybride	ICI	MT à LT
	2.1.4 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	2.1.4.3 - Équiper les camions (18 roues) avec des jupes	ICI	CT
	2.1.5 - Éviter le fonctionnement au ralenti	2.1.5.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	ICI	CT
	2.1.6 - Promouvoir les pratiques d'éco-conduite	2.1.6.1 - Offrir des formations aux pratiques d'éco-conduite aux chauffeurs	ICI	CT
	2.1.8 - Optimiser la logistique de transport pour éviter le transport à vide et réduire le besoin pour de nouveaux véhicules	2.1.8.1 - Installer un système de télémétrie véhiculaire	ICI	MT

3. BÂTIMENTS

3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.1 - Modifier la technologie de chauffage	3.1.1.3 - Remplacer les chaudières fonctionnant au mazout par des chaudières plus performantes ou utilisant d'autres sources énergétiques	ICI	CT à MT
	3.1.2 - Maximiser la diffusion des programmes d'incitation pour l'installation de chaufferie collective à la biomasse et à la géothermie	3.1.2.1 - Développer une stratégie de diffusion	Conseil régional de l'environnement	MT
	3.1.3 - Adapter la technologie de chauffage actuelle	3.1.3.2 - Diffuser les bons coups	Conseil régional de l'environnement	CT
		3.1.3.3 - Installer des thermostats programmables et des contrôles automatisés	ICI, propriétaires domiciliaires	CT

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels	Échéance (CT=Court terme, MT=Moyen terme, LT=Long terme)
3. BÂTIMENTS (Suite)				
3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.4 - Abaisser le chauffage en périodes hors-pointes	3.1.4.2 - Favoriser l'adoption de procédures de gestion allant dans ce sens dans les ICI	Conseil régional de l'environnement	CT à MT
	3.1.6 - Améliorer les performances en efficacité énergétique	3.1.6.1 - Réaliser des audits énergétiques	ICI	MT à LT

4. AGRICULTURE

4.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	4.1.1 - Améliorer les performances en efficacité énergétique	4.1.1.1 - Réaliser des audits énergétiques chez des entreprises en cultures végétales (grandes cultures et horticulture sauf serres)	MAPAQ et UPA	MT à LT
	4.1.2 - Optimiser les opérations culturales (épandage, ensilage, battage, etc.) pour réduire le nombre de litres de diesel/ha	4.1.2.2 - Fournir un appui technique aux agriculteurs	MAPAQ et UPA	CT à MT
4.2 - Réduire la consommation de mazout/propane attribuable au chauffage des bâtiments agricoles	4.2.1 - Améliorer les performances en efficacité énergétique	4.2.1.1 - Réaliser des audits énergétiques dans les bâtiments d'élevage	MAPAQ et UPA	CT à MT
		4.2.1.2 - Développer une stratégie de diffusion des différents programmes d'aide financière pour les mesures d'efficacité énergétique dans les fermes	MAPAQ et UPA	CT à MT

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels	Échéance (CT=Court terme, MT=Moyen terme, LT=Long terme)
5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
5.2 - Assurer un aménagement du territoire favorable à l'écomobilité	5.2.3 - Développer le réseau routier primaire de manière intégrée	5.2.3.1 - Réaliser des aménagements du réseau routier primaire pour les modes de déplacement actifs et collectifs pour toute nouvelle rue ou réfection majeure	Villes et municipalités	CT
	5.2.4 - Assurer un développement domiciliaire favorable au transport collectif et actif	5.2.4.1 - Consulter les sociétés de transport collectif pour tout projet de développement domiciliaire	Promoteur(s)	CT

6. OBJECTIFS ET ACTIONS TRANSVERSAUX

6.1 - Améliorer l'accès à l'information concernant la réduction de la dépendance au pétrole	6.1.1 - Améliorer le suivi de la consommation de pétrole sur le territoire	6.1.1.1 - Développer des outils pour la collecte de données régionales	Conseil régional de l'environnement	CT à MT
	6.1.2 - Répertoire les actions en cours visant la réduction de la dépendance au pétrole	6.1.2.1 - Effectuer un répertoire et une veille des actions en cours	Conseil régional de l'environnement	CT
	6.1.3 - Promouvoir les projets à succès et diffuser les résultats	6.1.3.1 - Développer une plateforme de diffusion des projets à succès	Conseil régional de l'environnement	CT
6.4 - Assurer la mise en œuvre du plan d'action	6.4.1 - Créer une dynamique favorable au changement	6.4.1.1 - Identifier un ou des porteurs pour les actions régionales	Conseil régional de l'environnement	CT
		6.4.1.2 - Maintenir la Table de concertation régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole	Conseil régional de l'environnement	CT

4 Mise en œuvre

Les actions « indispensables » prévues au plan d'action régional pour la réduction de la consommation de pétrole ne pourront pas toutes se réaliser simultanément. Leur mise en œuvre devra se faire progressivement en fonction des échéances à court, moyen ou long terme, mais également en fonction des ressources disponibles et du travail en aval des groupes d'action et des comités. D'ailleurs, la création de ces groupes et comités constitue le premier jalon de la mise en œuvre des actions « indispensables ».

Les groupes d'action et les comités de travail rassemblent un nombre plus restreint d'intervenants de la table de concertation régionale selon leurs intérêts et leurs secteurs de provenance. Ces intervenants sont donc mieux placés pour assurer l'arrimage des actions avec les démarches en cours dans leur secteur respectif. Ils sont aussi mieux positionnés pour sélectionner les partenaires potentiels pour les actions prioritaires. Par exemple, le centre de gestion de déplacements, Roulons VERT, et la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé, qui coordonnent le groupe d'action en transports, sont des acteurs clés au niveau du transport régional. Ils connaissent donc très bien la dynamique existante.

Depuis le mois de juin 2014, les groupes d'action et les comités ont entamé le travail pour identifier les actions dont l'amorce de mise en œuvre est souhaitée pour la période 2014-2015. Dans certains cas, ils ont également déterminé des partenaires potentiels et des étapes nécessaires à la mise en œuvre. Les paragraphes suivants résument les travaux accomplis par les groupes d'action et les comités de travail et identifient les actions qu'ils ont priorisées en date de la présente mise à jour.

4.1 Groupe d'action en transports

Le groupe d'action en transports s'est réuni le 30 septembre 2014. Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer le degré d'implication des membres participants, leurs intérêts et les ressources disponibles pour amorcer la mise en œuvre d'une action. Elle visait également à faire un premier remue-méninges des projets possibles en lien avec le plan d'action régional. Voici une liste de projets rédigée pendant ce remue-méninges.

- Développer et promouvoir le transport collectif;
- Cibler les clientèles : jeunes – travailleurs – aînés;
- Mettre en place des titres de transport universels (ex. Inter-tarifcation UQTR – STTR);
- Améliorer la desserte inclusive entre Shawinigan et Trois-Rivières en y intégrant potentiellement un volet d'électrification;
- Établir un réel réseau de transport en Mauricie;
- Relancer la navette entre Shawinigan et Trois-Rivières en intégrant le grand générateur de déplacement sur ce tronçon, soit le Centre fiscal de Shawinigan-Sud;
- Recenser et promouvoir les bons coups en matière de mobilité durable;
- Mettre en place des parcs de stationnement incitatif formels en périphérie de Trois-Rivières et Shawinigan;
- Mettre sur pied un système de covoiturage mauricien;

- Mettre sur pied un système de vélos en libre service régional (ex. : Bécik jaune – Lanaudière);
- Développer le transport de marchandises à vélo (ex. : Shift Urban Cargo – Vancouver).

Malgré les nombreuses idées ressorties lors de la rencontre du groupe d'action, une problématique centrale à l'efficacité de la desserte en transports en Mauricie a refait surface à de multiples reprises, soit l'absence d'infrastructures et de système de transports alternatifs à l'auto solo sur le tronçon Shawinigan – Trois-Rivières. Les membres du groupe ont donc décidé de s'attarder en priorité à l'amélioration de la mobilité durable sur ce tronçon. De leur avis, en améliorant la mobilité sur ce tronçon, d'autres projets connexes pourraient voir le jour pour réduire l'utilisation de l'auto solo dans la région. Ainsi, bien qu'ils n'aient pas encore fait l'objet d'une adoption en bonne et due forme, certains projets se pointent déjà à l'horizon.

Au cours des prochaines semaines, les membres du groupe d'action en transports dont, en particulier, Roulons VERT et le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie auront à rencontrer les partenaires potentiels afin d'évaluer, d'une part, la faisabilité de mettre en place des stationnements incitatifs pour les covoitureurs aux deux extrémités du tronçon et, d'autre part, la faisabilité de relancer une navette entre les deux pôles urbains. Au terme de ces démarches, le groupe d'action en transports se réunira afin de choisir le projet à mettre de l'avant. Les tableaux 4.1 et 4.2 résument les projets potentiels. Certains détails seront à préciser au cours des prochaines semaines.

Tableau 4.1 Projet de relance de la navette entre Trois-Rivières et Shawinigan

Description de l'action	L'action consiste à instaurer un lien par autobus entre Trois-Rivières et Shawinigan sur la route 157 avec un horaire prévisible et une fréquence qui répondent aux besoins des utilisateurs dont en particulier ceux du grand générateur de déplacements sur le tronçon, soit le Centre fiscal de Shawinigan-Sud.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager un transfert modal de l'auto solo vers le transport collectif (navette); - Réduire le nombre de voitures en circulation sur la route 157 entre Trois-Rivières et Shawinigan; - Pérenniser l'offre en transport collectif entre Trois-Rivières et Shawinigan; - Créer au moins deux terminus intermodaux, dont un à Trois-Rivières et un à Shawinigan.
Porteurs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Roulons VERT : 1 ressource humaine et expertise en mobilité durable. - CTC de Maskinongé : 1 ressource humaine.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - MAMOT (Mauricie) : 1 ressource humaine et expertise en aménagement du territoire. - MTQ (Mauricie – Centre-du-Québec) : 1 ressource humaine et statistiques sur le transport régional. - C3E : 1 ressource humaine et ressources financières à déterminer si le projet comprend un volet d'innovation technologique. - CRE Mauricie : 1 ressource humaine. - Centre fiscal de Shawinigan-Sud (à confirmer) - STTR (à confirmer) - Régie de transport de Shawinigan (à confirmer)
Résultats attendus (à déterminer en fonction des statistiques actuelles)	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de véhicules en circulation de XX véhicules/jour sur le tronçon ciblé; - Réduire les émissions de GES de XX tonnes eq. CO₂/an. - Réduire la consommation d'essence de XX litres/an. - Obtenir un achalandage moyen de XXX passagers/jour.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	<p>Décembre ou Janvier 2015 : Rencontrer partenaires potentiels</p> <p>Janvier 2015 : Obtenir les informations nécessaires à la rédaction de la fiche d'identification de projet.</p> <p>Février 2015 : Terminer la rédaction de la fiche d'identification de projet.</p> <p>Mars – Mai 2015 : Réaliser le mémoire d'avant projet.</p>
Indicateurs et outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de véhicules/jour retirés de la circulation sur le tronçon ciblé. - Quantité d'émissions de GES évitées en tonnes eq. CO₂/an. - Quantité d'essence économisée en litres/an. - Achalandage moyen en passagers/jour. - Achalandage en passagers/an.

Tableau 4.2 Projet d'implantation de stationnements incitatifs pour covoitureurs interurbains à Shawinigan et Trois-Rivières

Description de l'action	L'action consiste à implanter deux parcs de stationnement incitatifs pour covoitureurs près de la route 157, soit un à Trois-Rivières et un à Shawinigan.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager un transfert modal de l'auto solo vers le covoiturage; - Réduire le nombre de voitures en circulation sur la route 157 entre Trois-Rivières et Shawinigan; - Créer au moins deux parcs de stationnement incitatifs, dont un à Trois-Rivières et un à Shawinigan.
Porteurs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Roulons VERT : 1 ressource humaine et expertise en mobilité durable. - CTC de Maskinongé : 1 ressource humaine.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - MAMOT (Mauricie) : 1 ressource humaine et expertise en aménagement du territoire. - MTQ (Mauricie – Centre-du-Québec) : 1 ressource humaine et statistiques sur le transport régional. - C3E : 1 ressource humaine et ressources financières à déterminer si le projet comprend un volet d'innovation technologique. - CRE Mauricie : 1 ressource humaine. - Ville de Trois-Rivières (à confirmer) - Ville de Shawinigan (à confirmer) - Galeries du Cap (à confirmer)
Résultats attendus (à déterminer en fonction des statistiques actuelles)	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de véhicules en circulation de XX véhicules/jour sur le tronçon ciblé; - Réduire les émissions de GES de XX tonnes eq. CO₂/an. - Réduire la consommation d'essence de XX litres/an. - Atteindre une utilisation quotidienne moyenne de XX places de stationnement incitatif dans chacun des parcs de stationnement.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	<p>Décembre ou Janvier 2015 : Rencontrer partenaires potentiels</p> <p>Janvier 2015 : Obtenir les informations nécessaires à la rédaction de la fiche d'identification de projet.</p> <p>Février 2015 : Terminer la rédaction de la fiche d'identification de projet.</p> <p>Mars – Mai 2015 : Réaliser le mémoire d'avant projet (si nécessaire).</p>
Indicateurs et outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de véhicules/jour retirés de la circulation sur le tronçon ciblé. - Quantité d'émissions de GES évitées en tonnes eq. CO₂/an. - Quantité d'essence économisée en litres/an. - Moyenne quotidienne du nombre de places de stationnement occupées dans chacun des parcs de stationnement incitatifs créés.

4.2 Groupe d'action en agriculture

Afin d'éviter le dédoublement de structures, il a été convenu avec le représentant de la FUPAM que le groupe d'action en agriculture s'intégrerait à la structure régionale déjà existante en agroenvironnement, soit la Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie (TCRAM). La TCRAM s'est réunie le 17 juin 2014.

Lors de cette rencontre, il a été question du bilan du projet en efficacité énergétique réalisé par la FUPAM en 2013. Il s'agissait d'un projet d'audits énergétiques dans un certain nombre de bâtiments agricoles de la

Mauricie. En guise de suivi à ce projet, il a été proposé de réaliser une seconde phase pour atteindre une réduction de la consommation de pétrole lors des travaux dans les champs. Malheureusement, faute de moyens et d'emprise sur ces travaux, il a été décidé de mettre cette seconde phase en veilleuse.

Outre ce projet impliquant essentiellement un changement de comportements des agriculteurs, un projet d'efficacité énergétique dans les silos de séchage du grain a été proposé par la représentante de la MAPAQ. En effet, une technologie prometteuse employant l'énergie électrique plutôt que le propane est actuellement à l'essai en Montérégie. Il a été proposé de réaliser un projet-pilote de cette technologie en Mauricie.

Le projet-pilote proposé implique la construction de nouveaux silos adaptés à la technologie. Cette réalité augmente les coûts et limite l'attrait du projet pour les agriculteurs. Ainsi, suite aux recherches réalisées par le représentant de la FUPAM, il s'avère qu'une autre technologie offre un potentiel encore plus intéressant à court et moyen terme. Cette technologie a été présentée lors de la rencontre de la Table de concertation régionale pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie tenue en octobre.

La technologie prometteuse présentée par le représentant de la FUPAM consiste à équiper les silos déjà en service avec un système de récupération de la chaleur. Ce système permettrait de récupérer la vapeur évacuée au-dessus des silos, d'en retirer l'humidité et de renvoyer la chaleur résiduelle dans les silos pour le séchage du grain. Ainsi, on obtiendrait un gain énergétique important sans modifier la source d'énergie primaire utilisée et sans avoir besoin de réaliser une nouvelle construction.

Selon les recherches préliminaires effectuées par le représentant de la FUPAM, une entreprise disposant du système de récupération de la chaleur, conçu pour d'autres usages, serait intéressée à réaliser un projet-pilote sur trois ans en partenariat avec la TCRAM. Le suivi sur trois ans permettrait d'éliminer l'incertitude technologique quant à l'utilisation de cette technologie sur des silos de séchage du grain.

Selon les informations obtenues, l'entreprise contactée prêterait et installerait l'équipement nécessaire au projet-pilote. Considérant son potentiel, la TCRAM souhaite aller de l'avant avec ce projet-pilote. Par contre, avant de procéder, il faudra s'assurer que l'entreprise en question est la seule disposant de la technologie qu'on veut mettre à l'épreuve. Le tableau 4.3 résume le projet identifié pour le groupe d'action en agriculture.



Tableau 4.3 Projet-pilote visant l'implantation d'un système de récupération de chaleur sur les silos employés pour le séchage du grain

Description de l'action	L'action consiste à équiper un silo employé pour le séchage du grain en Mauricie avec un système de récupération de la chaleur qui puisse retirer l'humidité et réemployer la chaleur résiduelle pour le séchage du grain afin de réduire la consommation de propane. Ensuite, un protocole de mesurage sur 3 ans permettra d'éliminer l'incertitude technologique.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la consommation de propane utilisée dans le cadre du séchage du grain; - Réduire les coûts d'opération des agriculteurs; - Réaliser un mesurage de la performance pour favoriser l'adoption de la technologie après le projet-pilote.
Porteur de l'action	FUPAM : 1 ressource humaine et expertise en agriculture.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprise (nom confidentiel) : Installation et prêt d'équipements. - Entreprise agricole à déterminer : prêt du silo. - CRE Mauricie : 1 ressource humaine.
Résultats attendus (à déterminer en fonction de la littérature sur le sujet)	<ul style="list-style-type: none"> - Équiper un silo employé pour le séchage du grain d'un système de récupération de la chaleur d'ici l'automne 2015. - Réduire la consommation de propane de XX litres/an; - Réduire les émissions de GES de XX tonnes eq. CO₂/an. - Réduire la facture énergétique de XXX dollars/an.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	<p>Janvier 2015 : Rencontrer partenaires potentiels.</p> <p>Février 2015 : Obtenir les informations nécessaires à la rédaction de la fiche d'identification de projet.</p> <p>Mars - avril 2015 : Faire la recherche de financement.</p> <p>Mai - juin 2015 : Rédiger le protocole de mesurage.</p> <p>Août 2015 : Installer le système de récupération de la chaleur.</p> <p>Septembre 2015 à septembre 2018 : Mesurage.</p> <p>Novembre 2018 : Publication des résultats.</p>
Indicateurs et outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de propane consommée en litres/an. - Pourcentage de réduction de la consommation de propane. - Coûts d'opération du système (propane). - Coûts d'opération du système (entretien). - Coûts d'installation du système.

4.3 Comité de communication régional

Tel que mentionné en introduction du présent chapitre, le comité de communication régional a été particulièrement actif et efficace depuis sa création en juin. Il a tenu deux rencontres, soit une le 14 juillet 2014 et une autre le 2 septembre 2014. La rencontre du 14 juillet a permis de définir un plan de communication, alors que la rencontre du 2 septembre a servi à planifier l'organisation du *Forum sur la réduction de la consommation de pétrole* découlant du plan de communication. Les objectifs du plan de communication sont les suivants :



- Faire connaître la démarche *Par notre PROPRE énergie Mauricie* par le biais de la mise en œuvre des projets régionaux (diffusion des bons coups);
- Augmenter l'engagement des décideurs de la Mauricie face à la problématique de la consommation de pétrole.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, une série de mesures a été proposée au sein du plan de communication. Ces mesures comprennent des techniques de diffusion plus traditionnelles tels les communiqués de presse, les médias sociaux et les bulletins d'information si leur utilisation s'avère pertinente et utile. Elles comprennent également l'organisation d'une journée de formation adressée aux décideurs de la Mauricie, soit le forum susmentionné. Le tableau 4.4 résume cette dernière mesure.

Tableau 4.4 Forum sur la réduction de la consommation de pétrole

Description de l'action	L'action consiste à tenir un forum d'une demi-journée sur la thématique de la réduction de la consommation de pétrole en prenant soin de diffuser des bons coups d'organisations de la Mauricie et du Centre-du-Québec et d'engager les décideurs présents.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'engagement des décideurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec face à la problématique de la consommation de pétrole; - Favoriser le partage des bons coups en termes d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation de pétrole; - Permettre le réseautage des acteurs socioéconomiques de la région pour favoriser l'émergence de projets en efficacité énergétique et en réduction de la consommation de pétrole.
Porteur de l'action	CRE Mauricie : 1 ressource humaine.
Partenaire	- Centre d'expertise régional en éducation au développement durable (CERED) Mauricie/Centre-du-Québec: Réseau de partenaires dont l'Université du Québec à Trois-Rivières pour le prêt de locaux et d'équipement.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Rejoindre 50 décideurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec; - Obtenir des engagements formels de la part des participants.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	<p>Septembre 2014 : Déterminer la date, l'horaire de la journée et le lieu. Commencer la recherche de conférenciers. Réserver les locaux.</p> <p>Octobre 2014 : Terminer la recherche de conférencier et publier la programmation finale. Lancer les invitations aux décideurs.</p> <p>Novembre 2014 : Obtenir les présentations des conférenciers et finaliser les détails logistiques.</p> <p>19 novembre 2014 : Tenu du forum.</p>
Indicateurs et outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants; - Nombre de conférenciers; - Nombre et qualité des engagements.

4.3.1. Résultats du Forum sur la réduction de la consommation de pétrole

Le *Forum sur la réduction de la consommation de pétrole* ayant eu lieu, il est possible d'en exposer les résultats. Ainsi, l'événement a pu attirer 45 personnes provenant de divers horizons (ex. universitaires, entrepreneurs et conseillers de développement). Au final, 8 conférenciers ont pris la parole durant le forum pour exposer leurs bons coups en matière d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation de pétrole. Ces conférenciers représentaient la Ville de Trois-Rivières, la Ferme Nouvelle France, Cascades GIE, le RNCREQ, la Ville de Saskatoon, la Ville de Vancouver et le Centre d'expertise régional en éducation au développement durable de la Saskatchewan.

Le forum s'est conclu par une table ronde sur le rôle et les besoins des organisations de la Mauricie et du Centre-du-Québec afin de réussir les économies de pétrole et d'énergie. Lors de cette table ronde, les participants étaient invités à prendre des engagements formels pour réduire la consommation de pétrole de leurs organisations respectives. C'est ainsi que ce sont engagées, notamment, la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan et la Ville de Trois-Rivières. La première s'est engagée à poursuivre et étendre sa promotion de l'achat local afin de réduire les distances parcourues lors des achats. La deuxième souhaite instaurer de nouveaux critères de gestion de sa flotte de près de 400 véhicules afin d'en réduire la consommation de carburant globale. Enfin, pour permettre le réseautage des participants, un coquetel local et équitable a été tenu après le forum d'une demi-journée. Le tableau 4.5 résume les résultats du forum.

Tableau 4.5 Résultats du Forum sur la réduction de la consommation de pétrole

INDICATEUR	RÉSULTATS
Nombre de participants	45
Nombre de conférenciers	8
Nombre et qualité des engagements	3 engagements fermes

Outre l'organisation du *Forum sur la réduction de la consommation de pétrole*, le plan de communication adopté en juillet prévoit la réalisation d'une tournée de conférences devant des instances mauriciennes de mobilisation, de concertation et de prise de décisions. Le tableau 4.6 résume cette action qui est déjà en cours.

Tableau 4.6 Tournée de conférences devant des instances mauriciennes de mobilisation, de concertation et de prise de décisions

Description de l'action	L'action consiste à réaliser une tournée de conférences devant différentes instances mauriciennes de mobilisation, de concertation et de prise de décision tels la Conférence administrative régionale, l'Alliance des chambres de commerce de la Mauricie, le Forum de la société civile et le Conseil des maires des MRC de la région. Les présentations traitent des impacts de la consommation de pétrole sur l'économie du Québec et des bénéfices que pourrait entraîner une réduction de cette consommation. Elles abordent également la mobilisation régionale et lancent un appel à l'action adapté au public cible.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'engagement des décideurs de la Mauricie face à la problématique de la consommation de pétrole; - Sensibiliser les décideurs sur les enjeux de la consommation de pétrole; - Susciter l'adhésion à la démarche <i>Par notre PROPRE énergie Mauricie</i>; - Former des ambassadeurs (porteurs de message) de la réduction de la consommation de pétrole.
Porteur de l'action	CRE Mauricie : 1 ressource humaine.
Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - SADC du Centre-de-la-Mauricie : 1 ressource humaine - SADC de la MRC de Maskinongé : 1 ressource humaine
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 10 conférences; - Rejoindre 150 décideurs de la Mauricie; - Rejoindre les plus importantes instances de concertation en Mauricie.
Échéancier de mise en œuvre de l'action	<p>Octobre 2014 : Monter la conférence de base.</p> <p>Novembre 2014 : Obtenir un temps de parole auprès des diverses instances ciblées.</p> <p>Novembre 2014 à mars 2015 : Réaliser la tournée</p>
Indicateurs et outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conférences réalisées; - Instances rejointes; - Nombre de personnes dans l'auditoire à chacune des conférences; - Nombre total de personnes rejointes.

4.3.2. Résultats de la tournée de conférences

À ce jour, la tournée de conférences a permis de rejoindre 70 personnes par l'entremise de 3 conférences. La Conférence administrative régionale, le Collège Shawinigan et les participants au colloque annuel de la BISE d'automne organisé par ENVironnement JEUnesse ont été rejoints. D'autres conférences sont prévues au cours des prochaines semaines et des prochains mois dont une devant l'Alliance des chambres de commerce de la Mauricie. Le tableau 4.7 résume les résultats obtenus à ce jour.

Tableau 4.7 Résultats actuels de la tournée de conférences

INDICATEUR	RÉSULTATS
Nombre de conférences réalisées	3
Instances rejointes, date de la conférence et nombre de personnes rejointes	<ul style="list-style-type: none"> - Colloque BISE d'automne (ENJEU) : 15 novembre 2014 – 40 personnes rejointes. - Conférence administrative régionale : 21 novembre 2014 – 27 personnes rejointes; - Collège Shawinigan : 1^{er} décembre 2014 – 3 personnes rejointes.
Nombre total de personnes rejointes	70 personnes rejointes

Afin de faire le suivi des résultats et des avancées au plan de communication, une rencontre du comité de communication régional sera organisée en janvier ou au début février 2015. Le plan de communication est reproduit à l'annexe 3 en version originale, c'est-à-dire la version adoptée en juillet.

4.4 Comité jeunesse

Le comité jeunesse pour la réduction de la consommation de pétrole en Mauricie s'est réuni pour la première fois le 27 novembre 2014. Plusieurs jeunes présents lors de cette rencontre n'étaient pas au fait de tous les détails concernant la démarche *Par notre PROPRES énergie Mauricie*. Ainsi, la rencontre devait servir à mettre tous les participants sur un pied d'égalité et permettre une première réflexion sur les enjeux de la consommation de pétrole. Un premier remue-méninges a également eu lieu. Pour l'instant, aucune action n'a été ciblée du côté de ce comité. Il faudra attendre une seconde rencontre pour préciser les réflexions et prioriser la liste d'actions proposées par les jeunes participants. Cette deuxième rencontre aura lieu en janvier.

4.5 Identification des conditions de réussite

Afin de réussir la mise en œuvre du plan d'action régional pour la réduction de la consommation de pétrole, il sera nécessaire d'identifier les principaux obstacles et les moyens d'y remédier, c'est-à-dire les conditions de réussite. Les principaux obstacles soulevés à ce jour concernent essentiellement le manque de ressources humaines et financières. En effet, certaines actions novatrices et structurantes nécessiteront des montages financiers particuliers. Une réflexion des groupes d'action et des comités de travail portant spécifiquement sur l'identification des conditions de réussite aura lieu au cours de la phase 2014-2015 de la démarche *Par notre PROPRES énergie Mauricie*.



Annexe 1

Composition des groupes d'action et des comités de travail



GRUPE D'ACTION EN AGRICULTURE

Coordination	FUPAM
Appui à la coordination	Conseil régional de l'environnement Mauricie
Maillage effectif	Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie (TCRAM)
Membres	<ul style="list-style-type: none"> • Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) • Bassin Versant Saint-Maurice • Comité de zones d'interventions prioritaires (ZIP) Les Deux Rives • Comité ZIP du Lac Saint-Pierre • Groupe Lavi-Eau-Champ inc. • Groupe Envir-Eau-Sol inc. • MAPAQ – Direction régionale [Membre de la Table PNPE Mauricie] • MAMOT – Direction régionale [Membre de la Table PNPE Mauricie] • MRC de Maskinongé [Membre de la Table PNPE Mauricie] • Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) • Organisme de bassin versant : Rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière (CAPSA) • SADC de la Vallée de la Batiscan [Membre de la Table PNPE Mauricie] • Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) • Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (SPBM)



GRUPE D'ACTION EN TRANSPORTS

Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Roulons VERT • Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé
Appui à la coordination	Conseil régional de l'environnement Mauricie
Maillage possible	Comité régional de transport collectif
Membres	<ul style="list-style-type: none"> • C3E [Membre de la Table PNPE Mauricie] • CRÉ de la Mauricie [Membre de la Table PNPE Mauricie] • MAMOT – Direction régionale [Membre de la Table PNPE Mauricie] • MTQ – Direction régionale [Membre de la Table PNPE Mauricie] • STTR [Membre de la Table PNPE Mauricie] • Louise Trudel [Représente le MDDELCC à la Table PNPE Mauricie]

COMITÉ DE COMMUNICATION RÉGIONAL

Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional de l'environnement Mauricie • SADC de la MRC de Maskinongé
Membres	<ul style="list-style-type: none"> • Roulons VERT [Membre de la Table PNPE Mauricie] • SADC du Centre-de-la-Mauricie [Membre de la Table PNPE Mauricie]



COMITÉ JEUNESSE

Coordination	Forum Jeunesse Mauricie
Appui à la coordination	Conseil régional de l'environnement Mauricie
Membres	<ul style="list-style-type: none">• MAMOT – Direction régionale (Observateur) [Membre de la Table PNPE Mauricie]• Roulons VERT (Observateur) [Membre de la Table PNPE Mauricie]• STTR (Observateur) [Membre de la Table PNPE Mauricie]• Julie Gagnon• Fayçal Mijiyawa• Étienne Gagnon• Marie-Pier Bédard• Catherine Adam• Valérie Lupien• Autres à venir.



Annexe 2

Pistes d'actions



ACTIONS NÉCESSAIRES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
1. TRANSPORT DES PERSONNES			
1.1 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus des sociétés de transport collectif de la Mauricie	1.1.2 - Éviter le fonctionnement au ralenti	1.1.2.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	Sociétés de transport collectif
		1.1.2.2 - Optimiser les trajets et la conduite	Sociétés de transport collectif
1.2 - Améliorer la desserte en transport collectif entre les pôles urbains et industriels de la Mauricie et de la périphérie	1.2.1 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	1.2.1.1 - Augmenter le nombre de passages quotidiens de la navette du Réseau de transport de la Mauricie	Réseau de transport de la Mauricie
	1.2.2 - Développer l'offre de transport collectif	1.2.2.1 - Explorer la faisabilité d'un service de navette entre Trois-Rivières et Bécancour	Conférences régionales des élus de la Mauricie et du Centre-du-Québec
1.3 - Électrifier les transports personnels	1.3.1 - Poursuivre le développement du réseau régional de bornes de recharge électriques	1.3.1.1 - Installer des bornes de recharge électriques dans les stationnements publics et incitatifs	Villes et municipalités
	1.3.2 - Stimuler la demande pour les véhicules électriques	1.3.2.1 - Maximiser la diffusion de la campagne promotionnelle nationale pour encourager le remplacement des véhicules conventionnels par des véhicules électriques	Conseil régional de l'environnement
1.4 - Promouvoir le transport collectif	1.4.1 - Améliorer l'accessibilité au transport collectif	1.4.1.1 - Instaurer des stationnements incitatifs en périphérie de Shawinigan et de Trois-Rivières	Sociétés de transport collectif de Trois-Rivières et de Shawinigan, Villes de Trois-Rivières et de Shawinigan
		1.4.2 - Stimuler la demande pour les transports collectifs	
		1.4.2.1 - Offrir des titres de transport à l'essai pour les employés / étudiants	ICI; Roulons VERT
		1.4.2.2 - Organiser des journées de promotion du transport collectif	ICI; Roulons VERT
		1.4.2.3 - Développer des services de retour garanti à domicile pour les utilisateurs de transport durable (transport des personnes)	ICI; Roulons VERT
1.5 - Promouvoir le transport actif	1.5.1 - Stimuler la pratique du transport actif	1.5.1.1 - Organiser des journées de promotion du transport actif	ICI; Roulons VERT
	1.5.2 - Améliorer la sécurité du transport actif	1.5.2.1 - Diffuser les outils de sensibilisation pour le partage de la route	Roulons VERT
1.6 - Promouvoir le covoiturage ou l'autopartage	1.6.1 - Stimuler la demande pour le covoiturage	1.6.1.1 - Développer une campagne promotionnelle des plateformes/réseaux de covoiturage	ICI; Roulons VERT
1.7 - Assurer une complémentarité des divers modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo	1.7.1 - Faciliter le transfert d'un mode de transport à un autre	1.7.1.1 - Évaluer la convivialité des pôles d'échanges intermodaux	Villes et municipalités
1.8 - Gérer autrement les aires de stationnement	1.8.1 - Réduire l'offre d'espaces de stationnement dans les centres urbains desservis par le transport collectif	1.8.1.1 - Réaménager les aires de stationnements en réduisant le nombre d'espaces longue durée	Propriétaires de stationnements

ACTIONS NÉCESSAIRES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

2. TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VÉHICULES DE SERVICE

2.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service	2.1.1 - Modifier le poids des véhicules	2.1.1.1 - Réaliser un projet pilote pour remplacer un camion conventionnel de collecte des matières résiduelles en fin de vie avec un camion en aluminium (25 % moins pesant)	RGMRM, entreprises de collecte des matières résiduelles
	2.1.2 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	2.1.2.1 - Équiper les camions de collecte des matières résiduelles conventionnels, dont la vie utile restante est d'au moins 5 ans, d'un système de récupération d'énergie au freinage	RGMRM et entreprises de collecte des matières résiduelles
		2.1.2.2 - Équiper les véhicules de service et de transport de marchandises conventionnels en milieu urbain avec un système de type FMZ (maximisation du potentiel énergétique du carburant)	ICI
2.1.3 - Modifier la technologie de réfrigération	2.1.3.1 - Remplacer les systèmes de réfrigération conventionnels en fin de vie par des systèmes de stockage de froid	ICI	
2.2 - Réduire les distances parcourus par les produits et denrées	2.2.1 - Favoriser le développement de marchés de proximité dans la région	2.2.1.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ
	2.2.2 - Favoriser l'achat local et améliorer la mise en marché des produits régionaux	2.2.2.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ
	2.2.3 - Favoriser le développement de produits émergents, innovants ou visant un créneau de marché, dont la demande est soutenue par la présence de marchés de proximité	2.2.3.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ
	2.2.4 - Revitaliser le créneau des abattoirs multi-espèces, de produits d'émergence ou à valeur ajoutée en Mauricie	2.2.4.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ

3. BÂTIMENTS

3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.1 - Modifier la technologie de chauffage	3.1.1.1 - Mettre en place une chaufferie collective à la biomasse à un endroit opportun sur le territoire en substitution d'une chaudière au mazout	Promoteur(s)
		3.1.1.2 - Mettre en place une chaufferie collective à la géothermie à un endroit opportun sur le territoire en substitution d'une chaudière au mazout	Promoteur(s)
	3.1.2 - Adapter la technologie de chauffage actuelle	3.1.2.1 - Installer des systèmes captant l'énergie solaire ou de thermopompes d'appoint pour préchauffer l'air ou l'eau, selon le cas, des bâtiments	ICI, propriétaires domiciliaires
	3.1.3 - Maximiser la diffusion des programmes en efficacité énergétique des bâtiments	3.1.3.1 - Développer une stratégie de diffusion	Conseil régional de l'environnement



ACTIONS NÉCESSAIRES			
Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
4. AGRICULTURE			
4.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	4.1.1 - Optimiser les opérations culturales (épandage, ensilage, battage, etc.) pour réduire le nombre de litres de diesel/ha	4.1.1.1 - Réviser la planification des opérations culturales	Agriculteurs
	4.1.2 - Réduire le recours à la machinerie agricole	4.1.2.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation pour encourager le travail réduit du sol et le semis direct	MAPAQ et UPA
		4.1.2.2 - Réaliser une campagne de sensibilisation pour encourager la consommation raisonnée d'engrais chimiques et de pesticides sur les fermes	MAPAQ et UPA
5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
5.1 - Assurer un aménagement du territoire favorable à la construction durable	5.1.1 - Maximiser l'application du guide du MAMROT concernant les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de bâtiment durable	5.1.1.1 - Développer une formation à l'intention des élus et de certains employés des villes et municipalités	MAMROT, Conseil régional de l'environnement
5.2 - Assurer un aménagement du territoire favorable à l'écomobilité	5.2.1 - Améliorer le réseau de transport actif dans les axes de déplacements domicile-travail	5.2.1.1 - Mettre en place des pistes cyclables et des bandes cyclables sécuritaires dans tous les grands axes urbains de déplacement domicile-travail	Villes et municipalités
	5.2.2 - Maximiser l'application du guide du MAMROT concernant l'aménagement et l'écomobilité	5.2.2.1 - Développer une formation à l'intention des élus et de certains employés des villes et municipalités	MAMROT, Conseil régional de l'environnement

ACTIONS SOUHAITABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
1. TRANSPORT DES PERSONNES			
1.1 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus des sociétés de transport collectif de la Mauricie	1.1.1 - Modifier le carburant	1.1.1.1 - Alimenter les autobus conventionnels encore en service avec du biodiesel (E10) sur l'ensemble des réseaux à moyen terme	Sociétés de transport collectif
1.2 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus servant au transport écolier	1.2.1 - Modifier le carburant	1.2.1.1 - Alimenter les autobus conventionnels encore en service avec du biodiesel (E10) sur l'ensemble des réseaux à moyen terme	Transporteurs scolaires
1.3 - Réduire la consommation de pétrole des flottes de taxis de la Mauricie	1.3.1 - Favoriser l'accès à un réseau de bornes de recharge électriques	1.3.1.1 - Inciter l'installation de bornes de recharge électriques dans les emplacements réservés pour les taxis	Regroupements de propriétaires de taxis et Conseil régional de l'environnement
	1.3.2 - Éviter le fonctionnement au ralenti	1.3.2.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	Regroupements de propriétaires de taxis et Conseil régional de l'environnement
1.4 - Améliorer la desserte en transport collectif entre les pôles urbains et industriels de la Mauricie et de la périphérie	1.4.1 - Diversifier les modes de transport collectif et améliorer l'intermodalité	1.4.1.1 - Rétablir un service de transport ferroviaire pour les passagers sur la Rive-Nord	Propriétaires des voies ferrées
	1.4.2 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	1.4.2.1 - Mettre en place un système de transport collectif interurbain électrique, hybride ou hydrogène sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	Chambres de commerce et promoteur(s)
	1.4.3 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Montréal - Trois-Rivières - Québec	1.4.3.1 - Remplacer les autobus conventionnels en fin de vie par des autobus électrique, hydrogène ou hybride	
1.4.3.2 - Explorer la faisabilité de mettre en place un monorail électrique			Gouvernement du Québec
1.5 - Électrifier les transports personnels	1.5.1 - Poursuivre le développement du réseau régional de bornes de recharge électriques	1.5.1.1 - Développer une campagne promotionnelle de l'installation des bornes de recharge électriques dans les stationnements des ICI	Chambres de commerce et Conseil régional de l'environnement
		1.5.2.1 - Dédier des espaces de stationnement aux véhicules électriques	Propriétaires de stationnements
	1.5.2 - Stimuler la demande pour les véhicules électriques	1.5.2.2 - Inciter les propriétaires de stationnements à offrir des places gratuites pour les véhicules électriques	
1.5.2.3 - Développer une campagne promotionnelle pour encourager le remplacement des véhicules récréatifs conventionnels par des véhicules récréatifs électriques			Conseil régional de l'environnement
1.6 - Promouvoir le transport collectif	1.6.1 - Réduire le temps d'attente et le temps de déplacement en transport collectif	1.6.1.1 - Installer un système de suivi en temps réel du service de transport collectif offert à Shawinigan et à Trois-Rivières	Sociétés de transport collectif de Trois-Rivières et de Shawinigan
	1.6.2 - Améliorer le confort des usagers du transport collectif	1.6.2.1 - Construire des aires d'attentes chauffées aux différents terminus	Sociétés de transport collectif, villes et municipalités
		1.6.2.2 - Construire des abribus aux arrêts ne disposant pas d'abribus	Sociétés de transport collectif, villes et municipalités
1.6.3 - Assurer un support aux sociétés de transport collectif afin qu'elles disposent des ressources humaines et financières nécessaires à l'octroi d'un service adéquat	1.6.3.1 - Explorer la faisabilité d'instaurer des péages routiers		À déterminer

ACTIONS SOUHAITABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

1. TRANSPORT DES PERSONNES (suite)

1.7 - Promouvoir le transport actif	1.7.1 - Améliorer l'accessibilité au transport actif	1.7.1.1 - Explorer la faisabilité de mettre en place un système de vélopartage	Roulons VERT
		1.7.1.2 - Augmenter le nombre de supports à vélos tout en assurant une bonne répartition de ces supports sur le territoire	ICI
	1.7.2 - Améliorer le confort des personnes qui pratiquent le transport actif	1.7.2.1 - Aménager des vestiaires et des douches pour les employés des ICI lorsque possible	ICI
		1.7.2.2 - Aménager des abris couverts pour vélos	ICI
		1.7.2.3 - Inciter les ICI à effectuer les rénovations nécessaires à l'aménagement de vestiaires et de douches et d'abris couverts pour vélos	Roulons VERT, Conseil régional de l'environnement
	1.7.3 - Stimuler la pratique du transport actif	1.7.3.1 - Développer des services de prêts / location de vélos	ICI
1.7.3.2 - Mettre en place un système d'entretien de vélos pour les employés /		ICI; Roulons VERT	
1.7.4 - Améliorer la sécurité du transport actif	1.7.4.1 - Mettre en place des bus-cyclistes (convois cyclistes)	ICI; Roulons VERT	
	1.7.4.2 - Installer des délinéateurs sur les bandes cyclables existantes	Villes et municipalités	
1.8 - Promouvoir le covoiturage ou l'autopartage	1.8.1 - Améliorer l'accessibilité au covoiturage et à l'autopartage	1.8.1.1 - Explorer la faisabilité de créer / implanter un système de véhicules partagés en Mauricie	Roulons VERT
1.9 - Assurer une complémentarité des divers modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo	1.9.1 - Améliorer la planification des déplacements domicile-travail	1.9.1.1 - Favoriser l'adoption de Plans de gestion des déplacements dans les ICI	ICI et grands générateurs de déplacements

2. TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VÉHICULES DE SERVICE

2.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service	2.1.1 - Modifier le carburant	2.1.1.1 - Alimenter les véhicules conventionnels encore en service avec du biodiesel (E10)	ICI
2.2 - Optimiser l'inter-modalité et la trans-modalité dans le transport des marchandises intra-régionale.	2.2.1 - Maximiser l'utilisation du transport ferroviaire pour les marchandises	2.2.1.1 - Évaluer l'efficacité des pôles d'échanges intermodaux	Exploitants de ressources naturelles (ex: mines, matière lignieuse, etc.), industrie ferroviaire et le Parc portuaire de Trois-Rivières
2.3 - Réduire les distances parcourus par les produits et denrées	2.3.1 - Promouvoir les potagers personnels, collectifs et communautaires	2.3.1.1 - Offrir de l'appui technique aux instigateurs de projets d'implantation de potagers	Organismes communautaires, Conseil régional de l'environnement

ACTIONS SOUHAITABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
3. BÂTIMENTS			
3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.1 - Abaisser le chauffage en périodes hors-pointes	3.1.1.1 - Maximiser la diffusion des campagnes nationales de sensibilisation auprès des ménages	Conseil régional de l'environnement
3.2 - Faire appliquer les principes de construction durable	3.2.1 - Intégrer les principes de construction durable dans les politiques et règlements municipaux concernant la construction	3.2.1.1 - Apporter des modifications au règlement sur la construction allant dans le sens de la construction durable	Villes et municipalités
		3.2.1.2 - Adopter une politique sur le bâtiment durable	Villes et municipalités
4. AGRICULTURE			
4.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	4.1.1 - Modifier la technologie de propulsion	4.1.1.1 - Réaliser un projet pilote visant l'utilisation d'un tracteur électrique chez une entreprise horticole	MAPAQ et UPA
	4.1.2 - Stimuler la demande pour des véhicules agricoles fonctionnant avec un carburant alternatif	4.1.2.1 - Développer une campagne promotionnelle pour encourager le remplacement des véhicules en fin de vie	Conseil régional de l'environnement
5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
5.1 - Assurer un aménagement du territoire favorable à l'écomobilité	5.1.1 - Améliorer le réseau de transport collectif dans les axes de déplacements domicile-travail	5.1.1.1 - Explorer la faisabilité de créer / implanter un système de voies réservées pour les covoitureurs, les autobus et les taxis	Villes et municipalités
	5.1.2 - Améliorer le réseau de transport actif dans les axes de déplacements domicile-travail	5.1.2.1 - Remplacer les bandes cyclables des grandes artères par des pistes cyclables	Villes et municipalités
	5.1.3 - Assurer un développement domiciliaire favorable au transport collectif et actif	5.1.3.1 - Réaliser et adopter un plan de mobilité durable pour Trois-Rivières et Shawinigan	Villes et municipalités
6. OBJECTIFS ET ACTIONS TRANSVERSAUX			
6.1 - Réduire le besoin de déplacement	6.1.1 - Favoriser le télé-travail	6.1.1.1 - Développer des politiques de télé-travail	ICI
6.2 - Réduire la consommation de combustibles fossiles dans des secteurs secondaires	6.2.1 - Promouvoir les équipements électriques (BBQ, tondeuses)	6.2.1.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation du public	Conseil régional de l'environnement

Annexe 3

Plan de communication régional



Table de concertation PNPE Mauricie / Comité communication

OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- 1- Faire connaître la démarche PNPE de la Mauricie par le biais de la mise en œuvre de nos projets régionaux.
- 2- Augmenter l'engagement des décideurs de la Mauricie face à la problématique de la consommation de pétrole.

PUBLICS CIBLES

Objectif 1 :

- Le grand public;
- Les partenaires clés dans la démarche.

Objectif 2 :

- Les membres de la table de concertation PNPE de la Mauricie (ils doivent devenir nos principaux ambassadeurs);
- La conférence administrative régionale (CAR) de la Mauricie;
- La conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie;
- Les chambres de commerce de la Mauricie.

MESSAGE

- Message **positif** et **mise en valeur** des beaux projets / belles réussites;
- Miser sur **l'argument économique** d'abord (étude sur le sujet sortira au mois d'octobre 2014), et ensuite sur les arguments social et environnemental (donc argument du développement durable);
- Tabler sur les avantages (concrets) de réduire sa consommation de pétrole (adaptés à chaque public cible);
- Message adapté aux réalités de la Mauricie.

MOYENS	RESPONSABLE(S)	DÉLAIS	DÉTAILS	SUIVIS
Développer un argumentaire solide et adapté à chaque personne ou groupe à qui l'on s'adresse	Chaque membre comité communication	Décembre 2014	Importance de se diviser la tâche / 2 septembre!?	
Face au premier objectif de communication qui est de « faire connaître la démarche PNPE de la Mauricie par le biais de la mise en œuvre de nos projets régionaux », les moyens de communication envisagés sont les suivants :				
• Communiqués et conférences de presse;	CRE Mauricie	Lorsque approprié		
• Réseaux sociaux;	CRE Mauricie et Membres table PNPE	Lorsque approprié		
• Diffusion par le biais de nos partenaires.	CRE Mauricie et Membres table PNPE	Lorsque approprié		

Face au deuxième objectif de communication qui est « d'augmenter l'engagement des décideurs de la Mauricie face à la problématique de la consommation de pétrole », les moyens de communication envisagés sont les suivants :			
<ul style="list-style-type: none"> Pour les membres de la table : Séance de formation / engagement afin qu'ils deviennent les meilleurs ambassadeurs du projet en Mauricie (concept de la formation à définir); 	Comité communication	janvier 2015	Rencontre prévue 2 septembre entre les membres du comité comm.
<ul style="list-style-type: none"> Pour la conférence administrative régionale (CAR) de la Mauricie : Faire une présentation pour les sensibiliser à la réduction de la consommation de pétrole et aux efforts déployés en ce sens; 	Comité communication	Printemps 2015	Contact à faire / MP (qui prendra en charge cette action suite au 19 septembre?)
<ul style="list-style-type: none"> Pour la conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie : Faire une présentation dans le cadre d'un prochain Forum sur la société civile pour les sensibiliser à la réduction de la consommation de pétrole et aux efforts déployés en ce sens; 	Comité communication	Voir dates prochain Forum société civile	Suivi à faire et prise en charge / Steven
<ul style="list-style-type: none"> Pour les chambres de commerce de la Mauricie : Faire une ou plusieurs présentations pour sensibiliser les entrepreneurs à la réduction de la consommation de pétrole et aux efforts déployés en ce sens (surtout arguments économiques par le biais de l'étude qui sortira en octobre 2014); 	Comité communication	Automne 2015	Contacteur Donald Angers pour connaître la meilleure stratégie à adopter pour rejoindre les chambres de commerces de la Mauricie / Sylvie // Après cette approche, discuter en comité quelles CDC ont approché et qui prend en charge



Conseil régional de l'environnement Mauricie

580, rue Barkoff, suite 203
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7
www.cre-mauricie.com
info@cre-mauricie.com
Téléphone : 819 694-1748
Télécopieur : 819 694-1748

Fondsvert Québec  

Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques